

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire 63570

N° 873 du 1er Avril 2006

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

LA FRANCE IGNORANTE

C'est la France ignorante qui manifeste. C'est la France ignorante qui gouverne. C'est la France ignorante qui court à sa perte.

L'objectif prioritaire et immédiat que doivent se fixer aujourd'hui les libéraux et tous les gens de bonne volonté et de quelque culture, c'est de sortir la France de son ignorance.

Il ne suffit pas de dire que les Français, du haut comme du bas, sont contre toute réforme et se régalaient du statu quo. Il n'est pas non plus nécessaire de comparer le coq gaulois à l'autruche qui refuse de voir ce qui se passe. Car l'immobilisme et l'insouciance ont une cause commune : l'ignorance la plus totale, la plus absurde, la plus ruineuse. Si les Français savaient, ils changeraient d'attitude.

J'ai déjà relevé les marques de l'ignorance dans les événements récents : les étudiants qui ignorent ce qu'est un patron et comment on travaille dans une entreprise, les intellectuels et les journalistes qui ignorent ce que sont les profits et en quoi ils sont utiles à l'intérêt général, les patriotes qui ignorent la mondialisation et haïssent le libre-échange européen, les retraités qui ignorent que leurs régimes vont exploser dans moins de cinq ans, les jeunes qui ignorent qu'ils auront à payer une dette qui leur coûtera plusieurs années de leur vie de travail, et enfin les égalitaristes qui ignorent qu'à vouloir faire payer les riches on ne fait que multiplier les pauvres. Ignorance bien sûr au sommet, puisque aucun homme politique ayant exercé un réel pouvoir n'a été en mesure de comprendre les rudiments de la lutte contre le chômage, la façon de faire vivre les gens en harmonie et de traiter les problèmes de l'immigration, de la violence, de la solitude et de l'exclusion, qu'ils croient insolubles – parce qu'ils ignorent la moindre solution.

Hélas, une enquête récente vient me conforter dans cette analyse. Vous la trouverez dans cette Lettre. Elle est accablante, puisqu'elle montre que les Français ignorent tout de l'économie de marché. A la question posée par GlobalScan pour le compte de l'Université du Maryland « Le système de la libre entreprise et de l'économie de marché est-il le meilleur pour l'avenir ? », les réponses données dans vingt pays permettent d'établir un classement entre ceux qui répondent par un oui franc et massif, et ceux qui affichent un scepticisme négatif. Dans la plupart des pays du monde on croit à la liberté économique, mais spécialement dans les pays émergents : les Chinois et les Philippins sont en tête, devant même les Américains (où 72 % des gens disent oui). Quant à ceux où le non est majoritaire, ils sont seulement quatre : la Turquie, la Russie, l'Argentine, et fermant la marche, bonne dernière, la France, avec 36 % de oui et 50 % de « pas d'accord » !

Faut-il s'en surprendre ? Ces résultats corroborent une enquête faite il y a quinze ans sur la qualité de l'enseignement de l'économie en France, elle établissait que nos professeurs se singularisent en professant des thèses à l'opposé de celles de la communauté scientifique internationale. Les Français ignorent l'économie parce qu'on leur en donne une présentation aberrante, coupée de la réalité, contraire au bon sens. Etonnant dans le pays de Bastiat ! Faut-il rendre la lecture de Bastiat obligatoire dans toutes les écoles de la République et à chaque journal télévisé ?

Je n'oserai pas dire que l'ignorance est fille de bêtise, mais elle contribue certainement à l'entretenir, voire à l'aggraver. A ceux qui seraient tentés de dire que les Français sont ainsi parce qu'ils sont les plus intelligents, je signalerai le résultat d'une autre étude, elle aussi publiée ces jours-ci, qui fait de notre peuple celui qui a le plus faible quotient intellectuel (QI) d'Europe. Mais évidemment je n'oserai pas aggraver ainsi mes compatriotes.

En revanche, je suis prêt à les aider à sortir de leur conditionnement, et à leur éviter de se préparer à un nouveau quinquennat et à une nouvelle législature qui seraient, comme les précédents, marqués par l'ignorance et la stupidité qu'elle engendre.

L'ALEPS a pour vocation de diffuser les idées de la liberté, c'est-à-dire de dévoiler la vérité sur les réalités du monde contemporain et sur la façon dont elles peuvent être vécues et façonnées par des hommes dignes et responsables. Nous avons pour premier message de concilier la liberté économique et le progrès social, alors que les ignorants les croient opposés. Nous avons pour deuxième message de préférer un monde ouvert, où les peuples apprennent à se comprendre, grâce à l'échange et à la mutualité, à un monde fondé sur le nationalisme fanatique et le choc des civilisations. Nous avons pour troisième message de vouloir restaurer la société civile au lieu de flatter et de gonfler la société politique.

Notre mission, et encore une fois je voudrais qu'elle soit celle de tous les gens de bonne volonté dans notre pays, est de libérer les Français de leurs peurs, de leurs faux prophètes, de leurs désespoirs. Il faut le faire à travers tous les canaux de la société civile : les entreprises, les associations, les familles. Il faut le faire avec clarté et compétence, sans agressivité mais sans compromission. Nos cibles : le public, le plus large possible, mais atteint à travers nos proches, nos voisins, nos cousins, nos copains. Notre cible encore : les hommes politiques, auxquels nous rendrons service en ne leur faisant aucun crédit et en leur demandant au contraire de nous suivre dans la voie de la vérité et de la liberté.

Nous aussi, nous ne devons pas être ignorants : nous devons savoir que le salut ne vient pas d'en haut, de l'homme ou du parti providentiel, mais d'en bas, de la révolte, puis de la détermination des milliers de gens qui auront compris parce qu'on les aura libérés de leur ignorance, et des initiatives prises par ceux qui ont la chance de savoir et d'aimer la liberté.

Jacques Garello

Conjoncture

84 MILLIARDS DE PROFITS !

Les résultats financiers des entreprises du CAC 40 sont désormais tous connus. C'est une année record avec 84 milliards d'euros de bénéfices, soit une hausse de 30% en un an. Certains s'en scandalisent. Nous nous en réjouissons au contraire. Mais il faut rappeler quelques vérités. Ces profits ont essentiellement été réalisés à l'étranger, par des entreprises dont 50% des capitaux sont étrangers, ainsi que la majorité de leurs salariés. Ce qui n'enlève rien à leur réussite, mais qui relativise le discours sur le patriotisme économique. Le monde a changé et nous sommes dans une économie mondialisée.

Des bénéfices record

L'indice CAC 40 regroupe les 40 plus grandes entreprises françaises, représentatives sinon de la totalité de l'économie (il n'y a évidemment pas de PME dans cette liste), du moins des grandes entreprises. Et ces entreprises viennent, pour 39 d'entre elles, de publier leurs résultats financiers (Pernod Ricard a un résultat décalé). Le verdict est sans appel : elles font toutes des bénéfices ; à une exception près, Thomson, qui affiche 574 millions de pertes.

Seules cinq entreprises (Vivendi, Carrefour, Peugeot, Bouygues et ST Microelectronics) affichent des résultats moins bons que l'année précédente. Pour les autres, les bénéfices progressent. Les cours en bourse d'ailleurs s'en ressentent, comme nous l'avons souligné il y a quelques mois, et sont sur une pente ascendante. La progression moyenne des profits pour les entreprises du CAC 40 est de 30% dans l'année, et les profits atteignent au total le niveau record de 84 milliards. Et cela se produit après une année 2004 qui avait déjà été favorable.

Cette progression des profits est visible aussi bien dans l'énergie (Total, EDF, Suez, Gaz de France) que dans la finance (BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole, Axa) ou dans les communications (France-Telecom). On notera quelques chiffres records : 12 milliards de bénéfices

chez Total (+31%), 6,3 milliards chez Sanofi-Aventis (+ 26,1%), 5,9 milliards chez BNP Paribas (+ 25,1%), 5,7 milliards chez France-Telecom (+89,2%), 4,4 milliards pour la Société Générale (+35,5%), etc. Et des progressions record comme + 215,5% chez Danone.

L'Etat ponctionne le tiers des profits

Bien entendu, quelques bonnes âmes ont aussitôt crié au scandale et réclamé la taxation des bénéfiques (une taxation supplémentaire bien entendu). Mais les Français ne sont pas dupes, comme nous l'avons montré la semaine dernière : un sondage montre qu'ils considèrent que c'est une bonne chose pour tout le monde, y compris pour les salariés et pour l'emploi. Et cette hausse des profits est effectivement une bonne nouvelle.

Même pour les entreprises encore publiques (comme EDF), elle se produit dans un climat concurrentiel ; c'est donc que les entreprises font des bénéfices parce qu'elles savent se battre sur des marchés ouverts. C'est aussi la preuve qu'elles rendent un service utile, puisque, comme Israël KIRZNER l'a montré, les entreprises et les entrepreneurs qui font des profits sont ceux qui ont trouvé quelque chose à laquelle les autres n'avaient pas pensé jusque là. Elles n'exploitent personne, elles ne prennent l'argent de personne, elles innovent, elles réduisent les déséquilibres, elles créent des richesses, puisque richesse signifie satisfaction d'un besoin. Les profits sont issus du « plébiscite quotidien du marché ».

A quoi servent les profits ? Ils servent d'abord à l'Etat, par le biais de l'impôt sur les sociétés, qui est encore chez nous de 33%, soit l'un des plus élevés d'Europe. Il bénéficie d'une richesse qu'il n'a pas contribué à produire. La concurrence internationale est telle que le bon sens commanderait de diminuer cette fiscalité pénalisante puisque, après impôt, les bénéfiques sont beaucoup plus faibles. Ils ne peuvent alors remplir leur principal office : permettre l'autofinancement, la mise en réserve pour financer les investissements. C'est ici que l'on retrouve la formule de Helmut SCHMIDT souvent citée : « Les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les investissements de demain font les emplois d'après-demain ». Davantage de profits, c'est plus d'investissements, donc plus d'activité et d'emplois. En revanche davantage d'impôts, c'est moins de profits disponibles.

C'est la mondialisation qui fait le succès, pas le « patriotisme économique » !

Enfin, et non le moindre, une troisième part des profits sert à rémunérer les actionnaires, c'est-à-dire les propriétaires de l'entreprise et en particulier l'entrepreneur. Ce n'est que légitime, puisque c'est à eux que l'entreprise appartient et le profit est leur rémunération. Si les dividendes sont trop faibles, le cours de l'action risque de chuter et les actionnaires seront tentés de vendre leurs titres. C'est la menace d'OPA qui se profile : un repreneur exploite le mécontentement des actionnaires pour prendre en mains l'entreprise en changeant les équipes dirigeantes.

Face à ces bénéfiques confortables, faut-il pour autant, comme certains l'ont fait, crier cocorico et croire au miracle de l'économie française ? Il faut rappeler que ces sociétés du CAC 40 font 70% de leur chiffre d'affaires à l'étranger, que 80% de leurs bénéfices ont été réalisés à l'étranger, que 50% de leurs actions sont détenues par des étrangers et que les deux tiers de leurs salariés sont situés hors de France. Délocalisées au maximum !

Les bénéfiques se font ailleurs qu'en France. Dans notre pays, les entreprises sont handicapées par les impôts, les charges sociales, les réglementations abusives sur le marché du travail ou ailleurs. Soumises à la pression de la concurrence internationale, elles sont plus à l'aise avec le droit du travail des pays étrangers, elles fuient les 35 heures, le salaire minimum et les modalités de licenciement en vigueur en France. Elles captent l'épargne des étrangers, car nos épargnants sont eux-mêmes spoliés par le fisc. Les gestionnaires de ces sociétés ont donc beaucoup de mérite à trouver ailleurs ce qu'ils n'ont pas ici.

Dans ces conditions, les gouvernants sont mal venus de se parer des performances du CAC 40, car ils n'ont rien fait pour ces succès, bien au contraire.

Mais ils s'obstinent à croire que l'économie est toujours dirigée par l'Etat, et la prospérité toujours organisée par les politiciens. Aujourd'hui les politiciens et l'Etat ne sont même pas capables d'assurer la paix civile sans laquelle aucune prospérité n'est durable. Le voilà bien le fameux « développement durable » cher à notre pensée unique !

En vérité, la réalité économique est celle de la mondialisation, et si des entrepreneurs français s'en sortent si bien, c'est qu'ils ont compris ce qu'était et ce qu'exigeait la mondialisation, ce n'est pas par « patriotisme économique ».

BLAIR LIBERE L'ECOLE PUBLIQUE

Nous avons signalé à l'époque le projet de Tony BLAIR de réforme de l'école. Mais l'opposition de l'aile gauche du parti travailliste était importante et certains doutaient de la détermination du premier ministre anglais. Il a tenu bon et le projet vient d'être voté par la Chambre des Communes. Il est vrai que Tony BLAIR avait déclaré il y a quelques années (en 1997) qu'il avait trois priorités : « L'éducation, l'éducation et l'éducation ».

Le vote n'a pas été obtenu sans mal, compte tenu de l'opposition de 52 élus du Labour, dont 8 anciens ministres, qui ont voté contre et de l'abstention de 25 autres. Or la majorité travailliste était de 69 sièges seulement. Mais les Tories sont venus en renfort du Premier Ministre et cette aide des Conservateurs a permis au projet de passer avec une confortable majorité de 458 voix contre 115 : les Conservateurs pouvaient difficilement voter contre une réforme profondément libérale, même si, pour la forme, ils la jugeaient un peu timide. Du coup l'aile gauche des travaillistes a qualifié le texte de « Tory Bill ». Ce n'est pour l'instant que le vote en première lecture, mais avec cet appui des Tories, la suite devrait n'être qu'une formalité.

Pourtant, en Angleterre l'école publique était déjà assez décentralisée, puisqu'elle dépendait des collectivités locales. Mais le projet visait à aller beaucoup plus loin, pour, comme l'écrit le Figaro, « Libérer l'école des autorités locales pour l'ouvrir aux parents ». Et il est vrai que s'il vaut mieux une collectivité locale que l'Etat, il faut aussi se méfier du socialisme municipal et il vaut mieux confier l'école aux parents et à la société civile qu'aux collectivités publiques.

C'est tout le mode de fonctionnement de l'école, mais aussi son financement qui est remis en cause. Pour élever le niveau scolaire, il faut innover et pour cela « libérer les écoles dépendantes des autorités locales d'une bureaucratie paralysante ». La loi va donc donner aux parents (qui pourront se regrouper), mais aussi aux entreprises ou aux groupes religieux représentatifs qui le souhaitent, ou encore aux associations, aux universités, aux clubs sportifs, etc. la possibilité de gérer des établissements scolaires en Angleterre, selon leurs propres critères, par l'intermédiaire d'un consortium (Trust) agréé, sous la direction d'un sponsor privé.

Précision du Figaro : « Ces trust schools, propriétaires de leurs propres besoins mobiliers, recruteront le personnel enseignant, échapperont au contrôle des autorités locales, établiront leurs propres programmes et fixeront leurs propres critères d'admission. Tony BLAIR est formel : cette réforme donnera aux parents un pouvoir qu'ils n'ont pas aujourd'hui dans le choix des écoles et dans leur fonctionnement ». Déjà, selon Le Monde, qui affirme que « les écoles anglaises s'émancipent », des entreprises comme Toshiba, Honda ou Vodafone, des banques comme UBS, les églises anglicane et catholique, un milliardaire musulman et de nombreuses associations ont annoncé vouloir parrainer des écoles.

En réalité, le projet de BLAIR est habile, car c'est une quasi-privatisation sans le dire explicitement. Et c'est surtout l'instauration de la concurrence scolaire : désormais, les meilleures écoles chercheront à attirer les meilleurs enseignants, à avoir les meilleurs programmes, les meilleurs financements et les meilleurs élèves. Et les autres devront s'adapter sans cesse pour ne pas disparaître, comme dans tout système de concurrence : le but n'est pas la disparition, mais l'adaptation provoquée par la menace de la disparition.

Il faut dire que la situation était grave, de l'aveu même du ministre de l'éducation, Ruth KELLY : 40% des élèves ont un niveau scolaire insuffisant, un enfant sur cinq ne maîtrise pas l'anglais à la fin du primaire et un sur quatre n'est pas à la hauteur en mathématiques. Cela ne vous rappelle-t-il rien ? Chez nous aussi la faillite du système scolaire est consignée. Mais, au contraire des Anglais, les Français, paralysés comme toujours par les syndicats, ont répondu : statu quo. Imagine-t-on, dans le climat français actuel une école parrainée ici par Peugeot, là par Michelin, ailleurs par une banque privée ! La rue serait déjà, une nouvelle fois, remplie de manifestants. En Angleterre, en dehors du vote contre des travaillistes de gauche, qui dénoncent la menace de « privatisation » et la « sélection rampante », il ne s'est rien passé. Pas la moindre manifestation. C'est ce qui fait toute la différence. Voilà pourquoi l'Angleterre se porte bien et la France est dans le chaos pédagogique, et civil...

INFLATION DE TEXTES : TROP DE LOIS TUENT LE DROIT

Les libéraux, HAYEK en tête, l'ont démontré depuis longtemps : trop de lois tuent le droit. Et le droit n'a rien à voir avec la multiplication de lois de circonstances, de textes confus et incohérents. Certains juristes en prennent conscience ! Le rapport annuel du Conseil d'Etat pour 2006, remis à CHIRAC et VILLEPIN, apporte sur ce terrain des informations édifiantes et dénonce la « fracture juridique » de la société française.

Il y a en France 9 350 lois en vigueur et 127 500 décrets. Qui peut prétendre les connaître et les maîtriser (« Nul n'est censé ignorer la loi ») ? La loi du 13 août 2004 « relative aux libertés et responsabilités locales » comprend 231 pages et 203 articles. La loi du 9 août 2004 sur la « politique de santé publique » compte 218 pages et 158 articles. Le recueil des lois de l'Assemblée est passé de 433 pages en 1973 à 3 721 pages en 2004. Rappelons que la Constitution américaine toute entière, amendements compris, tient en l'équivalent d'un passeport.

On a présenté au Parlement 37 471 amendements en une session. Pour la seule Assemblée Nationale, ils ont triplé entre 1990 et 2004. Pour la seule année 2004, 120 textes ont modifié la partie législative du Code Général des Collectivités Locales, dont 4 lois organiques, 77 lois, 19 articles des lois de finances et 19 ordonnances. Plus de 10% des articles d'un code sont modifiés chaque année. Enfin, il faut en moyenne dix à douze mois pour que les décrets d'application d'une loi soient promulgués au Journal Officiel. 17 des 33 lois adoptées en 2004-2005 n'étaient pas encore applicables au 1^{er} décembre dernier, et 13 autres en partie seulement faute de décrets d'application. On a voté à grand bruit une loi du 2 août 2005 en faveur des PME. Quatre mois plus tard, aucune des 53 mesures réglementaires prévues par la loi n'était encore en vigueur.

Commentaire du vice-président du Conseil d'Etat, Renaud DENOIX DE SAINT-MARC, dans un entretien accordé au Figaro, qui rapporte toutes ces informations : en matière d'insécurité juridique, « la situation s'est beaucoup dégradée ces quinze dernières années. Chaque premier ministre, à son arrivée à Matignon, a donné des instructions à ses ministres pour enrayer l'inflation législative. Leurs efforts étaient sincères, mais cela n'a jamais marché. Nous avons donc souhaité alerter le gouvernement, le Parlement et l'opinion sur la gravité de la situation ».

« Si l'épaisseur du recueil officiel des lois promulguées chaque année a été multipliée par six en un demi-siècle, c'est que les producteurs de normes se sont multipliés. Les organisations internationales, très prolixes, l'Union Européenne, dont les nombreuses directives doivent être transposées en droit français, le gouvernement et le Parlement, les autorités administratives indépendantes, qui disposent d'un pouvoir réglementaire... S'y ajoutent les collectivités locales, aux compétences plus nombreuses et qui, Outre-Mer, possèdent désormais un pouvoir quasi-législatif. Les attentes de l'opinion et la pression médiatique jouent également un grand rôle ». Il est vrai que l'opinion comme les médias ne savent plus ce qu'est le droit et réclament, à chaque événement, une nouvelle loi.

« Nous considérons, après mûre réflexion, qu'il faut une réforme radicale pour mettre un terme à l'insécurité juridique qui pèse sur les citoyens français. Nous proposons au gouvernement de faire voter une loi organique concernant la procédure législative qui devrait être respectée sous peine de censure du Conseil Constitutionnel ». Le vice président du Conseil d'Etat a raison : l'insécurité juridique est un élément majeur de la crise actuelle, y compris sur le plan économique. Et il n'y a pas de véritable état de droit quand les lois changent souvent au gré des circonstances et des majorités (On se souvient de la formule de M. LAIGNEL, « Vous avez juridiquement tort car vous êtes politiquement minoritaires » : c'est la négation même du droit).

Et de proposer des obligations de procédure, comme au Royaume-Uni, de subordonner le dépôt d'un projet de loi à une étude d'impact obligatoire, de prévoir un délai avant la séance plénière pour le dépôt d'un amendement créant une disposition nouvelle. Bref, il faut une « simplification du droit ». On peut songer à bien d'autres mesures. Mais l'analyse est tout à fait exacte et rejoint la nôtre. Il y a trop de lois de circonstances, qui ne sont pas du droit. Oui, « il faut enrayer l'inflation législative ».

POUR LA FRANCE, PAS DE LIBRE CIRCULATION DES TRAVAILLEURS

On sait que dès l'origine, le marché commun, puis le marché unique et l'Union Européenne, reposent sur le principe des cinq libertés de circulation : marchandises, services, capitaux, entreprises, travailleurs. La liberté est bien assurée pour les marchandises, pour les capitaux et les entreprises (encore qu'il y ait beaucoup à dire en France à propos des mesures anti-OPA, qui contreviennent à ces libertés) mais beaucoup moins pour les deux autres : pour les services, on connaît les problèmes liés à la directive BOLKESTEIN. Mais c'est surtout la libre circulation des travailleurs qui est la plus mal vécue, notamment vis-à-vis des dix nouveaux entrants.

Des mesures transitoires ont souvent été mises en place à partir du 1^{er} mai 2004, pour apporter des restrictions à cette libre circulation des travailleurs. Or la France, anticipant en quelque sorte sur le projet de loi SARKOZY sur l'immigration (sélection des migrants en fonction des besoins du marché du travail, comme si l'Etat pouvait connaître les besoins du marché du travail...), vient de décider de maintenir des restrictions à la libre circulation des travailleurs des dix nouveaux pays adhérents. Le Monde-Economie, qui rapporte cette information précise que « seuls ceux qui seront embauchés dans les métiers dits en tension (où le nombre d'offres d'emplois non pourvues est important : hôtellerie-restauration, BTP, services à la personne) obtiendront un permis de travail ».

Les autres attendront chez eux, ce qui rend leurs gouvernements furieux : ils ont rappelé à la France que la libre circulation des travailleurs fait partie des principes fondamentaux de l'Union. Et « surtout, la liberté de circuler a été, pour les citoyens de l'Est enfermés dans leurs frontières pendant soixante ans de communisme, le principal argument en faveur de l'adhésion ». Mais cela ne trouble pas le gouvernement français. Sans doute une forme nouvelle du « patriotisme économique », sur le thème ultra libéral : « la France aux Français ». Certes, en théorie, parlementaires et syndicats se sont prononcés pour l'ouverture, mais quand il s'agit de passer à l'acte, c'est autre chose. 500 000 permis ont été délivrés en Allemagne, contre 10 000 en France : il y en a donc qui sont plus restrictifs que d'autres.

Ce qui nous a intéressés dans ces informations reproduites dans le Monde, c'est que l'on rappelle que l'Irlande, le Royaume-Uni et la Suède ont totalement ouvert leur marché du travail dès l'adhésion de ces dix nouveaux pays en 2004. 100 000 travailleurs de l'Est se sont installés en Irlande et 340 000 au Royaume-Uni. Et que s'est-il passé ? Non seulement le chômage n'a pas augmenté dans ces pays, mais il a baissé encore plus, car cet afflux a permis d'accroître l'offre et la croissance économique et donc finalement les créations nouvelles d'emplois et de résorber pénuries sectorielles de main d'œuvre et travail au noir. Une nouvelle fois, la preuve est faite : l'ouverture des frontières, y compris pour les travailleurs, profite à tous et les salariés nationaux n'ont rien à craindre de cet afflux. Ce réflexe de crainte à la française est purement malthusien.

Face à cette constatation, l'Espagne, le Portugal et la Finlande ont décidé à leur tour de lever toute restriction. La Belgique va bientôt faire de même. Les autres pays accroissent leurs quotas par nationalité. Seule, la Gaule résiste aux envahisseurs. Commentaire du Monde « Paris a préféré jouer la prudence, quitte à ajouter encore à un soupçon grandissant : la France veut-elle encore de l'Europe ? ». Après avoir tenu des propos émus sur l'aide à apporter aux pays de l'Est, nous leur claquons maintenant la porte au nez. Le drame, ce n'est pas tant pour les pays de l'Est, dont les ressortissants iront dans un autre pays de l'Union, mais c'est pour l'économie française qui se prive d'une main d'œuvre de qualité et c'est un peu pour l'honneur et le crédit de la France. Continuons comme cela, et demain nous allons rejoindre la Corée du Nord !

SEULS, LES FRANÇAIS REFUSENT L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Nous avons salué comme il se devait, il y a quinze jours, un sondage encourageant qui montrait que les Français s'étaient réconciliés avec les profits. Manifestement, une hirondelle ne fait pas le printemps. Et l'enquête que vient de publier le Figaro-Economie est particulièrement déprimante. Il s'agit d'une enquête réalisée par l'Institut de sondage international GlobalScan pour le compte de l'Université du Maryland. Cette enquête a été réalisée dans vingt pays, sur la base d'un échantillon de 1000 personnes par pays.

La principale question avait le mérite de la simplicité : « Le système de libre entreprise et de l'économie de marché est-il le meilleur pour l'avenir ? ». Après l'effondrement du mur de Berlin et l'échec dramatique de la solution socialiste d'économie planifiée, on aurait pu espérer que tout le monde avait compris les mérites de l'économie de libre marché. Même les plus hautes autorités morales, JEAN-PAUL II en tête, ont reconnu de la façon la plus claire que l'économie de marché ou économie libre était le système le plus favorable à l'homme et à vrai dire le seul système humainement acceptable.

Manifestement, tous les pays, à une exception près, l'ont compris, plus ou moins compris, mais compris. Dans l'ordre décroissant des réponses, on trouve en tête... la Chine : 74% des Chinois répondent d'accord à la question posée et seulement 20% pas d'accord. C'est une sacrée révolution, peut-être l'un des événements majeurs de ce début de siècle, encourageant pour les libertés en Chine. On trouve en second les Philippines (73% d'accord, 23% pas d'accord), puis, fort logiquement, les Etats-Unis (71% d'accord, 24% pas d'accord).

Ensuite, et c'est là encore une autre révolution très encourageante, on trouve des économies du « tiers-monde » si tant est que cette expression ait encore un sens : la Corée du Sud (70% d'accord et 19% pas d'accord), l'Inde (70% d'accord et 17% pas d'accord), ou encore l'Indonésie (68% d'accord et 29% pas d'accord). La Grande-Bretagne est bien placée (Madame THATCHER a fait du bon travail) avec 67% d'accord et 27% pas d'accord. On notera aussi le Nigeria en huitième position (66% contre 29%), puis le Canada (65% contre 29%) et l'Allemagne (65% contre 32% : le modèle rhénan est bien atteint).

Ensuite l'Espagne (63% contre 28%), mais aussi la Pologne (63% contre 19% ; la page communiste est bien tournée). Le Mexique (61% contre 38%), l'Italie (59% contre 31%), puis le Kenya, le Brésil ensuite. Reste quatre pays en dessous de 50%. Mais pour trois d'entre eux les oui l'emportent largement sur les non : la Turquie (47% contre 35%), la Russie (43% contre 34%, M. POUTINE n'est pas au diapason avec son peuple) et l'Argentine (42% contre 29%, la théologie de la Libération a cessé ses ravages).

Cela fait 19 pays sur 20. Et le vingtième ? C'est la France, bien entendu, avec 36% de d'accord et 50% de pas d'accord. Nous sommes le seul pays au monde, dans cet échantillon très représentatif des divers niveaux de développement et des sensibilités diverses, où le non l'emporte (et avec quel écart) sur le oui. Tout est dit avec ce résultat sur l'exception française. Et c'est d'autant plus déprimant que selon WorldPublicOpinion.org, l'économie de marché est populaire à 59% auprès des personnes les plus pauvres. Les Français, qui se disent si attachés à la solidarité avec les plus démunis, sont donc les seuls à n'avoir rien compris. Les vrais pauvres, eux, mettent leurs espoirs dans le marché. Qu'en pensent les alter mondialistes ?

Les autres questions ne font que confirmer cette réponse générale. Notons par exemple que 79% des Français réclament plus de réglementation pour encadrer les grandes entreprises : ils trouvent donc qu'il n'y en a pas encore assez !

Nous n'avons cessé ici de dire qu'il fallait porter tout notre effort sur la « conversion » de la société civile. La société politique, pour sa part, ne fera que suivre la société civile : si celle-ci devient libérale, il y aura une offre libérale dans le paysage politique français. En attendant, nous n'espérons rien de la société politique. Mais c'est à l'opinion qu'il faut porter la bonne parole. Ce que nous faisons modestement, ici comme ailleurs, aux côtés de bien d'autres, avec l'Aleps, la Nouvelle Lettre ou www.libres.org. C'est cet effort qu'il nous faut accentuer dans les mois à venir. A vous de le relayer. Mais on ne peut accepter de laisser ainsi « la France seule ». Il est temps de mettre fin à l'exception française. Nous avons honte pour notre pays. Nous comprenons le désespoir de la jeunesse, si la seule perspective qu'on lui offre c'est l'asservissement de l'économie planifiée.

LES RENTIERS DE LA PAC

Il y a une Europe que nous aimons bien, celle dont nous venons de parler, celle de la concurrence, de la privatisation des services publics et de la libre circulation des hommes et des marchandises. Et puis, il y a l'autre Europe, dont nous vous parlons aussi régulièrement, celle des politiques communes, celle de la bureaucratie et des dépenses publiques, celle de la réglementation, qui copie le colbertisme à la française.

Le fleuron de cette Europe à la française, c'est la politique agricole commune, la PAC. Elle repose entièrement sur de faux prix, manipulés par Bruxelles, entraînant de fausses décisions (surproduction systématique à cause de prix artificiellement élevés), des subventions à la production ou à l'exportation, quand ce n'est pas comme aujourd'hui des subventions à ne rien faire, ni produire. Du moins, explique-t-on, cette PAC permet aux petits et moyens agriculteurs d'éviter de disparaître et de survivre grâce à l'aide publique.

Calcul évidemment faux, car cette politique non seulement mécontente les agriculteurs, qui n'ont souvent pas de quoi vivre et qui n'aiment pas être assistés, mais encore empêche les adaptations nécessaires (de nombreux agriculteurs pourraient se reconvertir de manière à répondre aux vrais besoins du marché). Accessoirement, elle ruine le contribuable (la PAC absorbe la moitié du budget européen) et pénalise le consommateur, qui paie ses produits plus chers et paie une seconde fois le produit dans ses impôts. Et bien entendu, elle contribue à maintenir le tiers-monde dans la misère, puisque lui ne peut subventionner ses agriculteurs au même niveau : la partie n'est donc pas égale.

Tout cela est bien connu. Mais il y a aussi la face cachée de la PAC, celle qui fait que le contribuable paie avant tout pour quelques grands propriétaires terriens, et on a cité parmi les plus aidés le prince de Monaco ou quelques ducs anglais ou membres de la famille royale. Sans doute au nom de la solidarité. Mais le ministère de l'agriculture vient de publier la liste des exploitations céréalières et des élevages les plus subventionnés en France, un palmarès intéressant.

En tout, 9,39 milliards d'euros d'aide ont bénéficié aux agriculteurs français en 2004 (21% du budget total). Ce sont les riziculteurs qui arrivent en tête. Six d'entre eux sont parmi les dix plus gros bénéficiaires de la PAC. Arrive en tête SA Fermes Françaises, une PME de Port Saint Louis du Rhône, qui, avec 14 salariés et 1 200 hectares, reçoit de Bruxelles un chèque de 872 108 euros : 30% de son chiffre d'affaires provient ainsi de subventions payées par le contribuable. On peut aussi citer dans les céréalières GFA du Marais (777 086 euros d'aides), Mivoisin (662 258), SCA Mas de la Ville (631 113) ou Delta du Rhône (567 089 euros).

Du côté des éleveurs, ce sont 2,4 milliards d'aides qui sont versés par Bruxelles. On trouve en tête une PME de Haute-Vienne, la société civile d'exploitation Domaine du Berneuil, qui a reçu 432 286 euros de subventions (15 salariés et 5 000 têtes de bétail par an). Les subventions représentent environ 10% de ses revenus. Il en va de même pour quatre autres exploitations, qui touchent entre 240 000 et 358 000 euros d'aides.

Voilà où va notre argent. Voilà à quoi servent nos impôts. En réalité, de telles entreprises, aussi grandes, sont probablement rentables par elles-mêmes. Mais les subventions les dispensent de faire les adaptations nécessaires. Et si elles ne sont pas rentables, elles doivent céder la place à d'autres activités. Mais parler ici, à propos de la PAC, de « solidarité avec les plus démunis » est pour le moins abusif. Le terme de rentier est plus approprié. Car c'est tout un métier que de savoir capter les rentes. Il est grand temps de tourner la page de la PAC. Et de mettre fin à ce scandale.

AU SOMMAIRE DU N° 873 :

EDITORIAL : La France ignorante pp. 1-2

CONJONCTURE : 84 milliards de profits ! pp. 2-3

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : Blair libère l'école publique p. 4 - Inflation de textes : trop de lois tuent le droit p. 5 - Pour la France, pas de libre circulation des travailleurs p. 6 – Seuls les Français refusent l'économie de marché p. 7 – Les rentiers de la PAC p. 8.

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : € 40.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : € 95.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Imprimeur : Omnis Coloris, 107 bd Jeanne d'Arc, 13005 Marseille